

DEGEL DU POINT : 3,5 % D'AUGMENTATION = 100 % MEPRIS

Après une période glaciaire prolongé de plus de 10 ans, c'est donc 3,5 % d'augmentation du point d'indice qui a été annoncé mardi 28 juin 2022 par le ministre de la Fonction Publique. Cette augmentation ne couvre même pas l'inflation sur un an qui s'établit à 5,2 % et qui poursuit son accélération. Les agents des services publics ont perdu 20% du pouvoir d'achat depuis 10 ans. On est donc bien loin du compte !!

Durant les campagnes électorales, présidentielles et législatives, le président-sortant Emmanuel Macron annonçait que le président-réélu augmenterait le salaire (traitement brut indiciaire) des fonctionnaires. Le point d'indice est bloqué depuis 10 ans, dont 5 ans sous la gouvernance du dit-Macron.

Promesse électorale visant à gagner quelques voix, avec le succès que l'on sait. La promesse électorale est « tenue » : + 3,5%. La question posée à chaque agent des services publics est donc : Cette augmentation est-elle suffisante ? Ou n'est-ce pas un signe de plus du mépris affiché depuis 5 ans ?

3,5% D'AUGMENTATION CA VEUT DIRE QUOI ? 50 EUROS EN MOYENNE PAR MOIS !

50 euros ce n'est pas rien, mais ce n'est même pas un plein d'essence pour aller travailler.

LA SITUATION SALARIALE DES FONCTIONNAIRES EST UN VRAI SCANDALE

Cette augmentation n'est évidemment pas à la hauteur

de nos besoins, de notre utilité sociale et de l'augmentation des prix. Depuis 20 ans, nous avons perdu environ 20% de « pouvoir d'achat », avec des salaires déjà très bas. Et en 2022, ce scandale est d'autant plus perceptible par tous les agents avec l'explosion des prix de 5.2%. Certains parlent même déjà d'une inflation à plus de 7% pour 2022.

D'ailleurs, nombreux sont les services publics qui ne trouvent plus de personnels à recruter. Cette situation renforce le clientélisme de nos employeurs qui distribuent à qui ils veulent quand ils le veulent, des primes.

Preuve que gouvernement a conscience que la mesure du dégel ne suffit pas, la reconduite de la GIPA* : Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat.

* La GIPA compense la perte du « pouvoir d'achat » qui repose sur une comparaison entre l'évolution du traitement indiciaire brut et celle de l'indice des prix à la consommation, hors tabac, en moyenne annuelle sur 4 ans.

SUD santé revendique :

- Revalorisation du point d'indice avec indexation automatique de la valeur du point sur l'inflation
- Salaire minimum de 1.700 € pour tous, quel que soit la catégorie
- Une augmentation immédiate de 400 € pour tous
- Intégration des primes dans le calcul de la retraite
- Carrière ni quota ni barrage : suppression des classes supérieures et exceptionnelles
- Contre toute part variable de la rémunération (individualisation du salaire, prime au mérite...)
- 100.000 embauche à l'hôpital et 200.000 en EHPAD
- Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et tous ses décrets

Il n'y a pas de mystère. Si nous voulons leur arracher ce qu'ils nous doivent, il nous faudra construire le rapport de force et les mobilisations.

Nous valons mieux que leur mépris !